

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2020

L'an deux mille vingt et le dix-sept juin à 20 heures le Conseil Municipal de Saint Pons de Thomières, légalement convoqué en séance publique s'est réuni sous la présidence de monsieur **André ARROUCHE**, Maire.

Etaients présents :

Monsieur André ARROUCHE	Maire
Madame Ghislaine COUSTAL	Adjoint
Monsieur Jean-Luc GAZEL	Adjoint
Madame Sylvie VIDAL	Adjoint
Monsieur Laurent CHARRAS	Adjoint

Mesdames et Messieurs : GAZEL Delphine – BOITTIER Cyril –
MOLINIER Mégane – CABROL Josian – SOULIGNAC Jacques –
FABRE Thomas – SEGONNE CATHALA Pascale – VIDAL Michel
– CAUQUIL PATURAL Viviane – GIRONA Bruno – MARTINEZ
GIL Nadège – LAFON Claude

Absents excusés :

Mme PEYRAS Stéphanie - Mr BEZOUJ Jean Pierre

Procurations :

Mme PEYRAS Stéphanie à Mme MOLINIER Mégane
Mr BEZOUJ Jean Pierre Mme LAFON Claude

Madame Mégane MOLINIER est élue secrétaire de séance :

Vote : A l'unanimité

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de modifier l'ordre du Jour en rajoutant le point suivant : Vote des Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020

Vote à l'unanimité

Monsieur le maire propose l'examen de l'Ordre du jour

Ordre du Jour

1 - Désignation des conseillers délégués

Création de postes de conseillers municipaux délégués

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le nombre de Conseillers Municipaux délégués à 2 et met au vote.

Vote à l'unanimité

Election de deux Conseillers Municipaux Délégués.

Monsieur le Maire propose de désigner les deux conseillers municipaux délégués et propose les candidatures de Madame Mégane MOLINIER et Monsieur Cyril BOITTIER. Monsieur le Maire demande s'il y a d'autres candidatures.

Aucun autre candidat ne se présente, Monsieur le Maire propose au conseil que le vote se déroule à main levée et non à bulletin secret.

Monsieur le Maire propose de procéder à l'élection des deux conseillers municipaux délégués

Vote à la majorité (17 Pour – 1 Contre – 1 Abstention)

Monsieur le maire proclame conseillers municipaux délégués : Madame Mégane MOLINIER et Monsieur Cyril BOITTIER. Elus

2 - Indemnités des élus

Monsieur le maire rappelle le principe général des indemnités des élus fixées par le Code Général des Collectivités. Les indemnités sont calculées sur la base de l'indice brut terminal de la fonction publique Indice Brut 1027 et en fonction de la population de la commune.

Les indemnités de fonction des élus sont fixées par le conseil municipal dans les trois mois suivant son installation en vertu de l'article L.2123-20-1 du CGCT. Les indemnités sont liées aux fonctions exercées. Les adjoints et les éventuels conseillers délégués doivent bénéficier d'une délégation de fonction exécutoire.

Le maire propose de voter les indemnités telles que présentées dans le tableau :

Indice brut terminal de la fonction
publique au 01 janvier 2020

1027

Fonction	Taux de l'indemnité en % de l'indice brut terminal de la fonction publique
Maire	50,80%
1 ère Adjoint au maire	17,00%
2 ième Adjoint au maire	17,00%
3 ième Adjoint au maire	17,00%
4 ième Adjoint au maire	17,00%
Conseiller municipal délégué N°1	6,00%
Conseiller municipal délégué N°2	6,00%

Proposition adoptée à la majorité (17 pour – 2 abstentions)

- **Majoration des indemnités des élus**

Monsieur le Maire précise que des majorations d'indemnités de fonction aux élus peuvent être votées dans certaines communes par le conseil municipal.

Monsieur le Maire précise que le conseil municipal doit dans un premier temps fixer le montant des indemnités de fonction, dans le respect de l'enveloppe indemnitaire globale et dans un second temps, il se prononce sur les majorations prévues par la loi

Monsieur le Maire propose, étant donné que la commune de Saint-Pons de Thomières est bureau centralisateur de canton, une majoration de 15 % qui peut être appliquée aux indemnités des élus sur le brut.

Proposition adoptée à la majorité (16 pour – 3 abstentions)

3 - Constitution de commissions municipales

Monsieur le maire propose de créer des commissions municipales.

Monsieur le maire précise que leur rôle est seulement consultatif.

Monsieur le maire propose au conseil municipal de se déterminer par délibération sur le nombre de conseillers siégeant dans chacune des commissions. Monsieur le Maire propose au conseil municipal de fixer à cinq le nombre de conseillers siégeant dans les commissions municipales.

Vote à l'unanimité

Monsieur le Maire propose au conseil de désigner les membres des commissions. Monsieur le Maire propose que le vote se fasse à main levée et par commission

Le conseil à l'unanimité décide de procéder au vote des membres des commissions à main levée.

Après débat Monsieur le Maire propose le tableau suivant et met au Vote .

COMMISSIONS OBLIGATOIRES

COMMISSION	Membres commission
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	Jean-Luc GAZEL, titulaire Cyril BOITTIER, titulaire Ghislaine COUSTAL, titulaire Pascale CATHALA, suppléante Delphine GAZEL, suppléante Claude LAFON suppléante
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)	Sylvie VIDAL Laurent CHARRAS Jean Luc GAZEL Viviane PATURAL Mégane MOLINIER Thomas FABRE Stéphanie PEYRAS Nadège GIL

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSIONS	Membres commissions
-------------	---------------------

<p>POLE ECONOMIE, ADMINISTRATION et RELATION CITOYENNE <i>Délégation : Ghislaine COUSTAL</i></p> <p>Commission finances et économie locale</p> <p>Commission administration, gestion du personnel et relation citoyenne</p>	<p>Délégation Ghislaine COUSTAL</p> <p>Cyril BOITTIER Pascale CATHALA Viviane PATURAL Jean-Luc GAZEL Bruno GIRONA</p> <p>Sylvie VIDAL Laurent CHARRAS Michel VIDAL Pascale CATHALA Viviane PATURAL</p>
<p>POLE URBANISME, TRAVAUX, CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT <i>Délégation : Jean-Luc GAZEL</i></p> <p>Commission Urbanisme, Patrimoine et Travaux</p> <p>Commission Cadre de vie et Environnement</p>	<p>Délégation Jean Luc GAZEL</p> <p>Cyril BOITTIER Thomas FABRE Michel VIDAL Sylvie VIDAL Bruno GIRONA</p> <p>Pascale CATHALA Cyril BOITTIER Thomas FABRE Ghislaine COUSTAL Claude LAFON</p>
<p>POLE SOCIAL, SCOLAIRE, JEUNESSE <i>Délégation : Sylvie VIDAL</i></p> <p>Commission Santé et Solidarité</p> <p>Commission Vie scolaire et Jeunesse</p>	<p>Délégation Sylvie VIDAL</p> <p>Laurent CHARRAS Ghislaine COUSTAL Stéphanie PEYRAS Cyril BOITTIER Nadège GIL</p> <p>Delphine GAZEL Mégane MOLINIER Michel VIDAL Ghislaine COUSTAL Nadège GIL</p>
<p>POLE ANIMATION, VIE ASSOCIATIVE, SPORT ET CULTURE <i>Délégation : Laurent CHARRAS</i></p> <p>Commission Vie associative et animation</p> <p>Commission Sport et Culture</p>	<p>Délégation Laurent CHARRAS</p> <p>Delphine GAZEL Cyril BOITTIER Mégane MOLINIER Thomas FABRE Nadège GIL</p> <p>Delphine GAZEL Jacques SOULIGNAC Viviane PATURAL Thomas FABRE</p>

COMITES CONSULTATIFS

COMMISSIONS	Membres commissions
<p>POLE ECONOMIE, ADMINISTRATION et RELATION CITOYENNE <i>Délégation : Ghislaine COUSTAL</i></p> <p>Commission développement économique</p> <p>Commission paritaire Marché plein air</p> <p>Commission Médiathèque</p>	<p>Coordonnateur Ghislaine COUSTAL</p> <p>Pascale CATHALA Cyril BOITTIER Mégane MOLINIER Jacques SOULIGNAC Bruno GIRONA</p> <p>Jean Luc GAZEL Ghislaine COUSTAL Viviane PATURAL Mégane MOLINIER Claude LAFON</p>
<p>POLE URBANISME, TRAVAUX, CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT <i>Délégation : Jean-Luc GAZEL</i></p> <p>Commission animation Patrimoine et Tourisme</p> <p>Commission citoyenneté, sécurité, civilité</p>	<p>Coordonnateur Jean-Luc GAZEL</p> <p>Michel VIDAL Cyril BOITTIER Ghislaine COUSTAL Jacques SOULIGNAC Claude LAFON</p> <p>Ghislaine COUSTAL Michel VIDAL Thomas FABRE Cyril BOITTIER Bruno GIRONA</p>
<p>POLE SOCIAL, SCOLAIRE, JEUNESSE <i>Délégation : Sylvie VIDAL</i></p> <p>Commission de coordination scolaire</p> <p>Commission des jeunes</p>	<p>Coordonnateur Sylvie VIDAL</p> <p>Mégane MOLINIER Delphine GAZEL Thomas FABRE Ghislaine COUSTAL Nadège GIL</p> <p>Ghislaine COUSTAL Laurent CHARRAS Stéphanie PEYRAS Thomas FABRE Nadège GIL</p>

POLE ANIMATION, VIE ASSOCIATIVE, SPORT ET CULTURE <i>Délégation : Laurent CHARRAS</i>	Coordonnateur Laurent CHARRAS
	Stéphanie PEYRAS Thomas FABRE Ghislaine COUSTAL Mégane MOLINIER Nadège GIL
Commission Culture, animation et vie associative	
Commission Sport, vie active et prévention santé	Delphine GAZEL Viviane PATURAL Jacques SOULIGNAC Thomas FABRE Nadège GIL

Au vu des tableaux proposés le maire met au Vote
 La composition des commissions est approuvée à la majorité
 (18 pour – 1 abstention)

4 - Désignation des délégués au sein des organismes extérieurs

Monsieur le maire présente la proposition des délégués au sein des organismes extérieurs.

Monsieur le Maire propose au conseil de procéder à un vote pour chaque organisme ou de voter en une seule fois les propositions du tableau. Le conseil à l'unanimité décide de voter le tableau en une seule fois.

ORGANISMES	DELEGUE.E.S	Délégués
PARC NATUREL REGIONAL DU HAUT LANGUEDOC	2 délégués titulaires	Titulaires : Ghislaine COUSTAL Jacques SOULIGNAC
SIVU DU SAINT PONAIS	2 délégués titulaires 2 délégués suppléants	Titulaires : André ARROUCHE Jean Luc GAZEL Suppléants : Thomas FABRE Jacques SOULIGNAC

FOYER D'ACCUEIL SPECIALISE	1 délégué titulaire	Titulaire : Sylvie VIDAL
ECOLE MATERNELLE	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant	Titulaire : Sylvie VIDAL Suppléante : Delphine GAZEL
ECOLE PRIMAIRE	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant	Titulaire : Sylvie VIDAL Suppléante Delphine GAZEL
OFFICE DE TOURISME	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant	Titulaire : Jacques SOULIGNAC Suppléant : Cyril BOITTIER
HOPITAL	1 délégué titulaire	Titulaire : Laurent CHARRAS
MAISON D'ENFANTS	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant	Titulaire : Sylvie VIDAL Suppléant : Viviane PATURAL
COLLEGE DU JAUR	2 délégués titulaires 2 délégués suppléants	Titulaires : Delphine GAZEL Jacques SOULIGNAC Suppléantes : Mégane MOLINIER Nadège GIL
LYCEE PROFESSIONNEL	3 délégués titulaires 3 délégués suppléants	Titulaires : Jacques SOULIGNAC Ghislaine COUSTAL Bruno GIRONA Suppléantes : Delphine GAZEL Nadège GIL Claude LAFON
HERAULT ENERGIE	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant	Titulaire : Cyril BOITTIER Suppléant : Thomas FABRE
CORRESPONDANT DEFENSE	1 délégué titulaire	Titulaire : Jean Luc GAZEL
CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE	1 délégué titulaire	Titulaire : Josian CABROL
SYNDICAT AGEDI pour l'informatisation des communes rurales	Représentant titulaire Le Maire	Titulaire : André ARROUCHE, Maire

Désignation approuvée à la majorité (18 pour – 1 abstention)

5 - Tableau des effectifs

Monsieur le maire rappelle au conseil que le tableau des effectifs constitue la liste des emplois ouverts budgétairement pourvus ou non, classés par filières, cadres d'emplois et grades et distingués par une durée hebdomadaire de travail déterminée en fonction des besoins du service.

Afin de permettre la bonne organisation des services Monsieur le maire propose de modifier le tableau des effectifs à compter du 01 juillet 2020

Commune de Saint-Pons de Thomières - TABLEAU DES EFFECTIFS

à compter du 01 juillet 2020

Emplois	Grade(s) ou cadre d'emplois autorisé(s)	Catégorie	Durée hebdo.	Nombre de postes prévus	Nombre de postes occupés	Nombre de postes vacants
Agents occupant un emploi permanent de la filière administrative						
Direction	Directeur général des services (Emploi fonctionnel)	A	35 / 35	1	1	0
	Attaché principal	A	35 / 35	1	1	0
	Rédacteur	B	35 / 35	1	0	1
Assistant de gestion administrative	Adjoint administratif principal 1ère classe	C	35 / 35	5	5	0
Assistant de gestion administrative	Adjoint administratif principal 2ème classe	C	35 / 35	5	0	5
Assistant de gestion administrative	Adjoint administratif	C	35 / 35	3	1	2
Agents occupant un emploi permanent de la filière animation						
Agent d'animation polyvalent	Adjoint d'animation	C	35 / 35	1	1	0
Agent d'animation polyvalent	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	35 / 35	2	1	1
Agent d'animation polyvalent	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	28/35	1	0	1
Agents occupant un emploi permanent de la filière technique						
Responsable adjoint du service technique	Agent de maîtrise principal	C	35 / 35	1	0	1
	Agent de maîtrise	C	35 / 35	1	0	1
Agent technique polyvalent	Adjoint technique principal 1ère classe	C	35 / 35	2	2	0
Agent technique polyvalent	Adjoint technique principal 2ème classe	C	35 / 35	5	5	0
Agent technique polyvalent	Adjoint technique	C	35 / 35	7	3	4
Agent technique polyvalent	Adjoint technique principal de 2ème classe	C	28 / 35	2	1	1
Agent technique polyvalent	Adjoint technique principal de 2ème classe	C	27 / 35	1	1	0
Agent technique polyvalent	Adjoint technique	C	17,30 / 35	1	1	0
Agents occupant un emploi permanent de la filière médico sociale						
Accompagnement à l'éducation de l'enfant	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles 1ère classe	C	35 / 35	1	0	1
Accompagnement à l'éducation de l'enfant	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal 2ème classe	C	35 / 35	1	1	0
Agents occupant un emploi permanent de la filière police						
Police	Garde champêtre chef	C	35/35	1	0	1
Police	Gardien-brigadier de police municipale	C	35/35	1	0	1
Police	Brigadier chef principal de police municipale	C	35 / 35	1	1	0
Agents occupant un emploi non permanent de la filière technique						
Agent technique polyvalent	Adjoint technique non titulaire	C	35 / 35	6	2	4
Agent technique polyvalent	Emplois aidés	C	35 / 35	3	0	3
Agent technique polyvalent pour besoin sa	Emplois saisonniers	C	35 / 35	10	0	10
Agent technique polyvalent pour remplace	Emplois occasionnels	C	35 / 35	3	0	3

Proposition adoptée à la majorité (18 Pour - 1 Abstention)

6 - Vote des Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal la nécessité de voter les taux d'imposition pour l'année 2020 avant le 03 juillet 2020.

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'impositions et donc de fixer les taxes comme suit :

	Taux d'imposition 2020
Taxe Foncière Bâti (TFB)	22,16%
Taxe Foncière Non Bâti (TFNB)	107,02%

Vote à la majorité (18 Pour – 1 Abstention)

7 - Questions diverses

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la date du 24/06/2020 prévue pour la rencontre des élus avec le personnel communal.

Monsieur le Maire propose d'arrêter la date du prochain conseil municipal dédié au vote du budget au 22/07/2020 19h.

Monsieur le Maire précise au conseil municipal les actions engagées et à venir dans le cadre de ses pouvoirs de police. A savoir, prise d'arrêtés sur la mendicité, consommation d'alcool et tranquillité publique. Ainsi que le projet d'une convention de coordination de la police municipale et la gendarmerie.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire lève la séance du Conseil Municipal à 21 h 25.

